



Sommaire :

- Poème
- Prévenir les inondations :
Travaux rue du Gué
- **Associations**
Les archers
Lire en ORXOIS
Randonnée
Un concert à Chézy
Notre école
Bien vivre à Chézy
- Diverses annonces
- Une déception
- **Conseil Municipal :**
11/04/02
23/04/02
- Elections

Il y a un terrible gris de poussière dans le temps
Un vent du Sud avec de fortes ailes
Les échos sourds de l'eau dans le soir chavirant
Et dans la nuit mouillée qui jaillit du tournant
Des voix rugueuses qui se plaignent
Un goût de cendre sur la langue
Un bruit d'orgue dans les sentiers
Le navire du cœur qui tangué
Tous les désastres du métier.
Quand les yeux sont mouillés comme des brins d'herbe
Quand la rosée descend, les pieds nus sur les feuilles
Il y a quelqu'un qui cherche
Une adresse perdue dans le chemin caché.
Il y a du bruit pour rien et des noms dans ma tête
Des visages vivants, tout ce qui s'est passé ...
Et ce qui aurait du être une fête
Où j'ai perdu mon temps ...

Pierre REVERDY (1889-1960)

Parle-t-il pour nous aujourd'hui ?

Si vous souhaitez **informer** le village d'un événement qui vous concerne (mariage, naissance, baptême, décès, annonces ou autres), **n'hésitez pas**. Mettez nous un mot ou passez à la permanence du Samedi (de 11 heures à midi). Nous rédigerons ensemble un petit encart que nous passerons dans le journal.

Responsable de la rédaction : Jacques AMETJournal tiré à 180 exemplaires
Comité de rédaction et relecture : Mme QUENDEZ, MM AMET, BOUGON, RICHARDOT



Le tuyau va vider le trop plein du fossé vers l'égout de la rue du Gué

Depuis les pluies ayant entraîné une inondation des maisons de la rue du Gué il était prévu de creuser un fossé en bas du champ touchant les jardins de ces maisons, à défaut de pouvoir le creuser plus haut, à mi-pente, là où se trouvait jadis un chemin creux avec haie. Le fermier qui dispose de la parcelle en amont des jardins devait la laisser en jachère pour servir d'éponge. Il l'a malheureusement ensemencée en colza.

Ces travaux étaient programmés pour Octobre 2001 mais les précipitations de l'hiver les ont retardés.

Une tranchée a donc été creusée (le 26 avril) pour conduire l'eau du fossé vers la rue, en espérant éviter ainsi de nouvelles inondations en cas de fortes pluies.

Il faut ici remercier la famille PERROT, M. DELETTRE dont les travaux ont abîmé le jardin déjà semé et M. CHENAY qui a, lui aussi, permis que l'on passe par son jardin et dont 2 arbres ont dû être sacrifiés au passage de la pelleuse.

C'est l'entreprise GENARD qui a effectué ces travaux, avec l'aide de notre cantonnier.

Le fossé doit récolter l'eau ruisselant de la totalité de la colline, en l'empêchant de passer au-delà dans les jardins puis les maisons.

Le talus a été relevé pour mieux retenir l'eau.



BIBLIOTHÈQUE "LIRE EN ORXOIS"

Il s'y passe toujours quelque chose

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 15 h 30 à 17 heures 30

Le samedi de 14 heures 30 à 16 heures

Après-midi "CONTES"

Le Vendredi 7 avril, Mme PANNET, conteuse de l'association «Conte et Raconte en Soissonnais », est venue avec son grand sac à histoires...

Un nombreux public d'enfants s'est passionné pendant une heure et demie pour les récits proposés, en majorité des Contes de Grimm. Sans oublier les mamans et les nounous, les grands frères et sœurs et les mamies, qui les ont redécouverts avec grand plaisir !

Pour prolonger ce moment de détente, de nouveaux albums et volumes des Contes de Grimm, et d'autres contes et légendes sont maintenant disponibles dans nos bacs et nos rayons.



Ateliers autour du Livre et de la Lecture.

Ils sont mis en place pour les enfants dès ce mercredi 17 avril 2002.



Notre stagiaire en animation leur proposera des activités variées et adaptées à leur âge : lire et écouter des histoires, en inventer eux-mêmes, dessiner, faire des jeux et en fabriquer, faire des recherches dans les livres, aménager eux-mêmes

leur espace dans la bibliothèque, c'est-à-dire

découvrir et approfondir le plaisir de la lecture.

Trois séquences sont prévues :

- une pour les tout-petits **jusqu'à 4 ans** à 16 heures,
- puis une autre pour les **4-6 ans** vers 16 heures 20,
- la dernière de 16 heures 45 à 17 heures 30 pour les grands de **7 à 11-12 ans**.

Pendant ces séquences, les enfants des autres tranches d'âge et les visiteurs peuvent continuer à lire, à emprunter des livres ou à utiliser nos jeux dans la Salle Communale, encadrés par les responsables de la bibliothèque.

PRINTEMPS

Charles d'Orléans (1391-1465)

Le temps a laissé son manteau,
De vent, de froidure et de pluie
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau

Il n'y a bête ni oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie
Le temps a laissé son manteau.
De vent, de froidure et de pluie

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent, en parure jolie,
Gouttes d'argent d'orfèverie.
Chacun s'habille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau.

Merci aux personnes qui, au lieu de les jeter, nous donnent des livres dont elles veulent se séparer.

Remercions donc, entre autre, M. LEBLANC et Mme GIRARD qui ont eu ce geste sympathique.



Une suggestion

A quand une séquence de lecture aussi pour les moins jeunes, les adultes, retraités ou non.

Comme à la veillée !!!

A tout âge, on peut passer à la Bibliothèque, ne serait-ce que pour le plaisir d'une petite visite.

Ne nous séparons pas par tranche d'âge !!! Osons nous côtoyer, nous voir et nous parler.

Venez voir la nouvelle installation. Quel travail pour les bénévoles de la bibliothèque, mais résultat étonnant.



La Vie des Associations

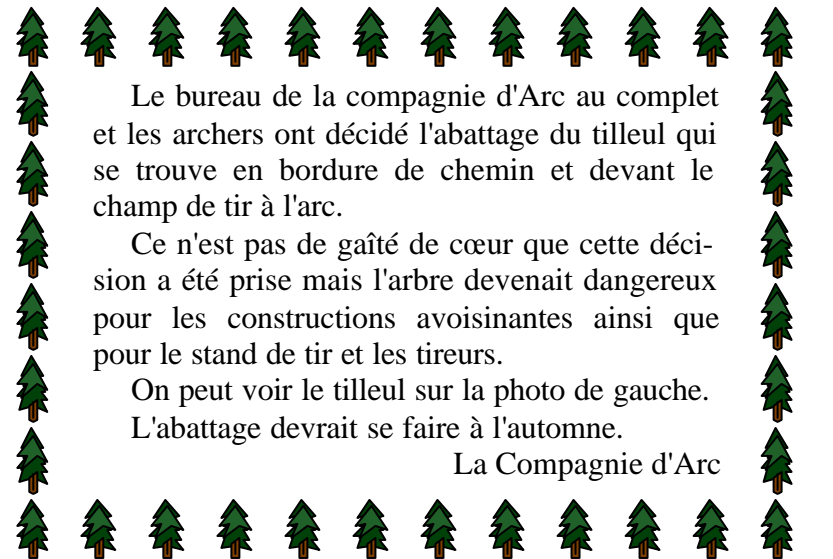


Les 6 et 7 Avril 2002, 143 tireurs ont participé à Chézy en Orxois au "Tir Fédéral" qui comptait pour les Championnats de France. Le Challenge "CLIMENT" (ancien maire de Dammar) a été gagné par Dominique NAUDIN. Dimanche à la remise des prix notons la présence de M. RIGAUD (conseiller général) et de M. AMET (adjoint à Chézy). Un "pot" a terminé cette journée ensoleillée mais venteuse.

La Compagnie d'Arc comprend actuellement 14 membres.
 Capitaine : JL PANTOUX
 Lieutenant : D NAUDIN
 Trésorier : G BOUGON
 Secrétaire : S PANTOUX
 Porte drapeau : JM HOUOT

Entraînement le Mardi dans la salle de GANDELU pour les jeunes, de 18 à 20 heures. **Gratuit pour les jeunes.**
 Pour les adultes de 18 à 20 heures dans la salle de NEUILLY St FRONT.
 Venez nous voir et même ... tirer !!!
 Rejoignez-nous.





 Le bureau de la compagnie d'Arc au complet et les archers ont décidé l'abattage du tilleul qui se trouve en bordure de chemin et devant le champ de tir à l'arc.
 Ce n'est pas de gâité de cœur que cette décision a été prise mais l'arbre devenait dangereux pour les constructions avoisinantes ainsi que pour le stand de tir et les tireurs.
 On peut voir le tilleul sur la photo de gauche. L'abattage devrait se faire à l'automne.
 La Compagnie d'Arc

14 personnes ont participé à la sortie organisée par M. BOUCARET de Gandelu. Beau temps pour faire 13 Kms en partant de La Ferté Milon à 9h.

Nous sommes passés à St Quentin d'Allan, avons mangé dans les bois en bas de la pinède du bois de Parts vers 10h30 et avons grimpé sur le plateau, traversé les grands bois jusqu'à la route de Mareuil. Ensuite descente le long du canal et retour par le chemin de halage jusqu'à La Ferté Milon via L'écluse de Marolles.

N'hésitez pas, venez faire un tour.
Nous annoncerons, dans la mesure du possible, ces randonnées.



Nous sommes heureux de vous inviter à la Kermesse des écoles du regroupement.
Elle se déroulera le : **Samedi 25 Mai 2002** de 14h à 16 heures à l'école de DAMMARD.
Vous pourrez jouer au : Jeu de la grenouille, Chamboule tout, Fléchettes, Pêche aux canards, etc
L'argent récolté nous permettra d'organiser un voyage de fin d'année.
Venez le plus nombreux possible !!!! Les enfants de l'école de Chézy en Orxois



Le 23 Avril 2002 M. GOJARD assisté de M. RICHARDOT, a décapé avec son tracteur les bordures de rue jusqu'à la porcherie et dégagé le talus qui avançait sur la chaussée. Trois remorques de terre ont été charriés jusqu'au terrain de cross du Moulin. Dès qu'un plan d'aménagement du parcours sera proposé par les jeunes, les conseillers feront réaliser le travail. Il faut le faire en Mai.
Alors à vos crayon !!!

Stage de modelage
Le samedi 24 mai 2002 à GANDELU de 10h à 17h.
Chez Agnès du Méric, 45 grande rue. Tél. 0323712814

CONCERT à CHEZY
Dans le cadre du Festival
Jean de la Fontaine de Château Thierry
"Bien Vivre à Chézy" et la municipalité
Vous invitent

A 20h30, le samedi 25 mai 2002, en l'église de CHEZY en ORXOIS,

le groupe "Il Seminario Musicale" propose :
des airs de cour et motets français accompagnés
d'un violon alto, clavecin et orgue et violoncelle.
Prix de la place : 15 Euros (100 Frs).
Tarif réduit à 11 Euros pour les + de 60 ans, les groupes d'au moins 8 personnes, les étudiants et les demandeurs d'emploi

Donne
cuisinière à gaz
Appeler le
03 23 71 65 69

Bien vivre à Chézy
(03 23 71 40 10)
propose dans la salle
des fêtes de Chézy :

Scrabble : Tous les jeu-
dis de 14 h 30 à 17 h 30
Gym : Tous les mardis
de 9 h à 10 h.

UNE DÉCEPTION



Vous devez être nombreux à savoir que vos élus envisageaient d'acheter la ferme de la rue du Gué, devant le lavoir. Les nouvelles se propageant vite mais souvent mal nous désirons expliquer quelles étaient nos motivations.

La municipalité recherche depuis longtemps un endroit dans le village pour entreposer le tracteur, matériels, matériaux, outils et tout ce dont la commune a besoin (comme les panneaux électoraux par exemple pour prendre un sujet d'actualité) et qu'elle ne peut pas acheter ou stocker faute de place.

L'idée, en ayant cette opportunité d'achat, était :

1. De résoudre notre problème de stockage pour le cantonnier
2. De libérer ainsi le local du cantonnier à côté de l'église pour la proposer comme abri pour les jeunes qui recherchent un lieu de rendez-vous et de convivialité, après aménagement pour partie par leur soin.
3. D'envisager l'aménagement d'une salle communale adaptée aux besoins de la commune quant au confort (WC, insonorisation, etc.). Elle devait être assez grande pour recevoir les réunions d'anciens car nous dépassons les 50 couverts lors des repas, et permettre d'organiser des tournois divers (belote, loto etc.).
4. De pouvoir disposer de potentialité pour l'avenir sachant que nos finances actuelles ne nous permettent pas de tout réaliser tout de suite. Nous envisageons d'ailleurs de vous consulter pour connaître vos sentiments à ce sujet.
5. L'intérêt des bâtiments existants consiste en leur belle intégration au village et leur qualité esthétique reconnue par tous ceux qui les ont visités. Ils nous auraient permis, sans trop de frais, de les mettre hors d'eau et de les utiliser immédiatement pour, par exemple, le tir à l'arc en intérieur (bâtiment du haut)
6. Ensuite leur rentabilisation se serait posée. La discussion était en cours. L'idée de se séparer d'une partie pour y construire des habitations (via LOGIVAM par exemple comme à La Ferté Milon le long du canal) semblait compliquée et pas majoritaire au Conseil. La location temporaire d'une partie des bâtiments à des artisans étaient envisagée. Et d'autres idées, dont les vôtres à venir, se faisaient jour : ferme pédagogique, expositions, ...

Madame BOURGEOIS, précédente propriétaire, a fait jouer son droit légal de préemption.

Nous regrettons bien sur vivement de n'avoir pu réaliser ce projet qui nous paraissait correspondre à un véritable besoin de la commune. Il offrait l'avantage de protéger, dans un lieu central du village, un



bel ensemble architectural et donnait aux habitants des perspectives ultérieures d'aménagement à imaginer. Nous ne savons pas ce que sera l'avenir. PARIS et l'aéroport de ROISSY se rapprochent. Notre population rajeuni et augmente. Cette opportunité nous offrait une ouverture sur le futur.

Souhaitons que cette ferme soit bien utilisée. Nous y veillerons aussi et il serait bon que la commune envisage, dès à présent, de **faire valoir**, en cas de nouvelle vente, **un droit de préemption**.

Conseil Municipal du 11 avril 2002

(absents excusés : Mme Decocq et M. Van Belleghem et Richardot)

Le budget 2001 a été détaillé par M. POTELE et approuvé par les présents avec un refus de vote de Mme QUENDEZ

Elle demande une liste générale regroupant les grands ensembles - analytiques - pour une meilleure lisibilité et compréhension des comptes. Celle-ci devrait être distribuée aux membres du Conseil quelques jours avant la réunion et le vote pour permettre étude et réflexion personnelle.

Une petite augmentation du taux de la part communale des impôts locaux a été décidée.

Dans le cadre de l'éventualité d'achat de la ferme de la rue du Gué, un "Cahier des Charges" avait été rédigé pour choisir un architecte qui ferait des propositions d'aménagement du site. Ce travail devait être subventionné à 80 % par la Région.

La DDE doit remettre une proposition de financement pour la réfection de la rue de la Gare si le Conseil Municipal accepte le déclassement de cette départementale en communale. Cette décision permettrait de pouvoir retailler les bordures et donc de remettre la route à la bonne largeur. Ce travail entraînerait la construction d'un muret (environ 60 mètres) sur toute la partie du talus qui avance sur la route. Un géomètre est venu borner la route à cet effet.

Il faut dire que ce problème entraîne des nuisances (passage et stationnement difficiles, haie qui déborde et fait de l'ombre, etc. ...).

Les ordures ménagères

Rappelons que le CCOC a décidé d'avoir recours à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dès cette année. Voir notre numéro "5" du 20 octobre 2001.

Le tri des ordures doit permettre de minorer ce coût. Malheureusement, le volume augmente fortement et le tri, en particulier des plastiques, laisse à désirer. Pour les verres et les papiers c'est OK. Rappelons le principe :

1. Nous obtenons une ristourne sur le tonnage pour un bon tri.
2. A contrario, nous sommes fortement pénalisés s'il y a mélange. Il n'y a pas de nouvelle séparation mais rejet.
3. En conséquence nous vous conseillons, en cas de doute, de mettre l'objet dans votre sac poubelle.

Attention aussi : les grandes poubelles extérieures à côté du tennis sont réservées aux résidents qui viennent le week-end et ne peuvent pas déposer leurs ordures le vendredi. Trop de personnes du village les remplissent indûment et elles débordent. Le spectacle de cet endroit n'est pas ragoûtant. De plus le tri est mal respecté et les déposants le font à la sauvette. Faudra-t-il mettre un gardien ou supprimer cet emplacement ?

Nous voulons croire à votre civisme.

Conseil Municipal *exceptionnel* du 25 avril 2002



Le conseil se réunissait ce jour pour décider de donner pouvoir à M. POTELE, maire de Chézy, d'engager les démarches d'achat de la ferme de la rue du Gué, après s'être mis d'accord sur la façon dont on envisageait son utilisation (voir l'article détaillé ci-contre).

Mme BOURGEOIS et M. DOMAIN (propriétaire) sont présents. Nous prenons acte de la décision de Mme BOURGEOIS de faire jouer son droit de préemption.

Suite —>>>

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 21/04/02

	Votes CHEZY	% CHEZY	% AISNE	% National
CHIRAC	29	14,5	18,82	19,88
LE PEN	51	25,5	21,22	16,86
JOSPIN	21	10,5	15,36	16,18
BAYROU	16	8	5,33	6,84
CHEVENEMENT	4	2	4,67	5,72
MAMERE	8	4	3,58	5,33
LAGUILLER	11	5,5	8,16	5,25
BESANCENOT	10	5	4,74	4,27
SAINT JOSSE	9	4,5	4,07	4,25
MADELIN	15	7,5	3,23	3,91
HUE	7	3,5	3,93	3,37
MEGRET	5	2,5	2,61	2,34
TAUBIRA	7	3,5	1,23	2,32
LEPAGE	3	1,5	1,42	1,88
BOUTIN	3	1,5	0,89	1,19
GLUCKSTEIN	2	1	0,72	0,47

CHEZY en ORXOIS

Inscrits	256
Votants	209
Blancs Nuls	8
Exprimés	201 77,6 %

NATIONAL

Inscrits	41 194 689
Votants	29 495 733
Blancs Nuls	997 262
Exprimés	28 498 471 69,17 %

Conseil Municipal
du 25 avril 2002
Suite

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil examine les travaux urgents à prévoir dans le village. Deux projets ressortent :

1. Les routes et chemins
2. L'aménagement du village.

Décision : demande de devis pour faire le chemin de la Muzarde et la rue de la Fontaine Rouge. Ceci même sans subvention car cela ne plus attendre.

Les subventions DDE de l'année sont épuisées, utilisées pour refaire une partie de la route de Vailly en gravillonnage (10 Euros pour faire 1 mètre linéaire en 6 m de large).

Coût : 4.000 Euros moins 2.175 Euros de subvention.

Demande de devis pour décaper le bord des chemins communaux (environ 7 Kms). L'ordre de grandeur de prix doit être de 0,20 Euro le Ml (un côté de route). Ceci pour éviter la dégradation des eaux et les diriger vers l'extérieur.

Achat d'enrobé à froid (genre bitume) pour boucher un maximum de trous (cantonnier et équipe verte) dans la rue "aux lieux" entre autre rue. Il va y avoir un problème de stockage.

Pour l'aménagement, *faire un projet global* :

- ⇒ Aire de jeux
- ⇒ Lavoir de la Fontaine rouge
- ⇒ WC pour l'école et la salle des fêtes
- ⇒ WC, vestiaire pour le terrain de sport, que nous déposerons pour avoir des subventions par l'ADENOV et la région.



RAPPEL : Les permanences du secrétariat de la Mairie ont lieu les **Mardis** de 17 à 19 heures et les **Jeudis** de 9 h à 11 heures. Il est possible d'avoir un rendez-vous en dehors de ces jours, en téléphonant au **03 23 71 41 20** et en laissant un message, pour que l'on puisse vous rappeler et convenir d'une date.

Le samedi de 11 h à midi permanence d'élus : passez nous voir.